

07004933

Monsieur le Président,

A l'occasion de l'enquête publique sur le projet de tramway au Sud des Maréchaux, la commission d'enquête avait relevé l'importance de la mobilisation locale en faveur de la création d'un arrêt au niveau de la rue Damesme dans le 13^{ème} arrondissement. La distance entre les stations les plus proches (Poterne des peupliers et Porte d'Italie) est en effet de plus de 800 m, alors que l'interstation est en moyenne de 490 m sur l'ensemble du parcours entre le pont du Garigliano et la porte d'Ivry. Cette nouvelle station améliorerait la desserte des habitants et des emplois qui demeurent, en dépit des renforcements de l'offre de bus mis en œuvre en 2005 et 2006, éloignés des modes de transport lourds.

Conformément aux recommandations de la commission d'enquête, des mesures conservatoires ont été prises afin que cette station puisse être aménagée ultérieurement, à la condition que la vitesse commerciale du tramway soit suffisamment élevée pour garantir l'attractivité de ce mode de transport.

Trois mois après sa mise en service, le tramway T3 rencontre un immense succès auprès des usagers avec plus de 5 millions de voyageurs déjà transportés. L'objectif de vitesse commerciale de 16km/h fixé pour les premiers mois d'exploitation est déjà dépassé et le dispositif de priorité aux feux devrait permettre d'atteindre la vitesse de 20km/h au terme de la période de montée en puissance. Les conditions sont donc réunies pour que le STIF engage les études préalables à la réalisation de cette nouvelle station.

Conformément au vœu voté par le Conseil de Paris le 12 décembre 2006, dont vous trouverez ci-joint copie, je souhaite que le STIF puisse examiner les modalités juridiques, techniques et financières, ainsi que la programmation de la réalisation d'une nouvelle station du T3 au niveau de la rue Damesme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Amicalement, Jean - Paul



Bertrand DELANOË